bonne fin par les industriels? Est-ce que le ministre peut dépêcher sur place un, deux ou quelques fonctionnaires de son ministère pour visiter une usine de meubles, soit la Victoriaville Fourniture, soit la Fonderie Sainte-Croix, qui est une des grosses fonderies canadiennes et qui a besoin de conseils justement pour diversifier sa production, tant au Canada qu'à l'étranger.

Le ministre a-t-il de tels services pour vulgariser, expliquer cette tonne de documents que je connais très bien mais je ne suis pas un industriel et je ne suis pas en mesure d'expliquer tous les aspects de chacun de ces programmes à chacun des industriels chez moi. Est-ce que le ministre peut intensifier au sein de son ministère voire grossir le nombre de spécialistes pour aller visiter les industriels et les encourager non seulement à l'expansion mais à la diversification et à l'amélioration de leurs productions?

• (1610)

[Traduction]

M. Gillespie: Un effort très intensif . . .

Le vice-président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais le temps alloué au député est maintenant écoulé.

M. Herbert: Monsieur le président, dans mes observations à propos des prévisions budgétaires du ministère de l'Industrie et du Commerce, j'aimerais, comme le ministre doit nous quitter temporairement pour une affaire importante, examiner les fonctions particulières de ce ministère à l'égard des relations entre le gouvernement fédéral et les exportateurs.

L'économie canadienne continue de dépendre d'une façon vitale du commerce international. Les exportations canadiennes de biens et de services comptent maintenant pour environ 25 p. 100 des dépenses nationales brutes aux prix du marché. La part que représente le commerce d'exportation dans l'ensemble du revenu national s'est accrue constamment depuis 1959, année où elle représentait environ 18 p. 100 de tous les biens et services produits au Canada. Par conséquent, l'économie canadienne dépend de plus en plus des fluctuations de la demande sur le marché international, et y est donc de plus en plus vulnérable.

Étant donné le ralentissement économique que connaissent actuellement la plupart des grands pays industrialisés, la concurrence internationale est intense et il n'est pas facile d'accroître ses exportations. On assurera la prospérité des exportations canadiennes en alliant la qualité des produits, l'efficacité de la production et une commercialisation intelligente à l'assistance du gouvernement.

L'appui du gouvernement fédéral est assuré surtout par le ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que par la Société pour l'expansion des exportations. Le MIC aide l'industrie canadienne tant dans le secteur de la recherche, de la conception et du développement que dans celui de la production et de la mise en marché du produit fini. La SEE fournit une assurance, des garanties, des prêts et d'autres moyens financiers qui aident les exportateurs canadiens. La SEE est une société de la Couronne qui est comptable au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Outre le MIC et la SEE, il existe bien d'autres organismes fédéraux canadiens qui s'occupent des exportations canadiennes. Beaucoup de ces organismes sont comptables envers divers ministères, et je veux en parler encore avant de terminer.

## Les subsides

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a été créé en 1969 par la fusion du ministère du Commerce et du ministère de l'Industrie. Le ministère est chargé de stimuler l'établissement, la croissance et l'efficacité des industries de la fabrication, de la transformation et du tourisme au Canada ainsi que de l'élaboration des politiques en matière d'exportations et de commerce extérieur. Pour ce qui est du commerce d'exportation en particulier, il relève du premier sous-ministre adjoint chargé des échanges internationaux.

Du sous-ministre adjoint au commerce international relèvent les sous-ministres adjoints à l'expansion des exportations, au Service des délégués commerciaux et aux Relations commerciales internationales. Voici les grandes divisions du ministère de l'Industrie et du Commerce qui s'occupent du commerce international: la Direction générale des relations générales, la Direction générale de la politique sur l'importation de certains produits, la Direction des licences d'exportation et d'importation, les Bureaux internationaux, le Service des délégués commerciaux, la Direction des projets spéciaux internationaux, la Direction du financement et de l'aide, la Direction générale de la commercialisation des grains, la Direction des industries de transport, la Direction des foires et missions et enfin, le Bureau des programmes (expansion du marché des exportations) qui s'occupe de l'administration des programmes destinés à l'expansion du marché exportations.

Les fonctions du ministère de l'Industrie et du Commerce sont les suivantes: favoriser l'accès des biens et services du Canada aux marchés étrangers au moyen de négociations commerciales; contribuer à l'amélioration des conditions d'échanges internationales; fournir des services d'aide au développement de l'industrie et du commerce, notamment par des données, des analyses sur les importations et des services concernant les tarifs; analyser les effets sur l'industrie, le commerce et le tourisme au Canada des politiques gouvernementales en la matière, afin de contribuer à l'élaboration et à la révision de ces politiques et de comparer et de mettre à jour des données détaillées sur les nouvelles tendances et dernières innovations au Canada et à l'étranger dans les industries de la fabrication, de la transformation et du tourisme.

Le ministère possède 8 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada ainsi que les services de délégués commerciaux qui ont 82 bureaux dans 57 pays. Le ministre fait aussi rapport au Parlement au nom de Statistique Canada et de la Société pour l'expansion des exportations.

Les Commissions et autres organismes qui doivent faire rapport au ministre sont: la Commission d'aide générale de transition, le Conseil consultatif de la machinerie et l'équipement, le Comité consultatif d'aide au développement de l'industrie pharmaceutique, le Conseil national de l'esthétique industrielle, le Conseil canadien des normes, la Commission du textile et du vêtement, la Commission du système métrique et le conseil consultatif du ministre.

La Société d'expansion des exportations, qui est une société de la Couronne, est comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, autorisée par une loi fédérale, à favoriser, faciliter et accroître le commerce d'exportation du Canada au moyen de crédits d'assurances, de garanties, de prêts et d'autres mesures financières afin de permettre aux exportateurs canadiens de faire face à la concurrence internationale. La Société, qui a succédé à la Société d'assurance des crédits à l'exportation de 1969, a son siège social à Ottawa et des bureaux à Montréal, Toronto et Vancouver. La direction